

GROUPE | **U 13** | **FONGICIDE**

GATTEN^{MD}

Fongicide

Concentré émulsionnable

Pour supprimer l'oïdium (blanc) sur les cerises (sous-groupe de cultures 12-09A), les cucurbitacées (groupe de cultures 9) et les raisins.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF : Flutianil ... 50,7 g/L

^{MD}Marque de commerce déposée d'OAT Agrio Co., Ltd.

AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX ET POUR LA PEAU
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

N^o D'HOMOLOGATION 34297 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 0,5 L à 1 000 L

Fabriqué [par/pour] OAT Agrio Co. Ltd.	
OAT Agrio Co. LTD. 1-3-1 Kanda Ogawa-machi, Chiyoda-ku Tokyo 101-0052, Japon	Demandes de renseignements du public : Nailor Regulatory Consulting Inc. 12 Burke Court, Guelph, Ontario, Canada, N1L 1J2 Téléphone 1-229-247-6472

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

GATTEN^{MD} est un fongicide qui sert à supprimer certaines espèces d'oïdium (blanc) sur les cerises (sous-groupe de cultures 12-09A), les cucurbitacées (groupe de cultures 9) et les raisins.

USAGE À L'EXTÉRIEUR SEULEMENT.

2. AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

3. MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT : Provoque une irritation des yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau. Le contact prolongé ou répété fréquemment avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application et pendant le nettoyage et l'entretien de l'équipement. De plus, porter une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial) pendant le mélange et le chargement. Les gants et les lunettes de protection ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (ÉPI). S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres articles à laver.

NE PAS appliquer le produit par chimigation.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

NE PAS appliquer dans les serres.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un nébuliseur manuel, un appareil pneumatique manuel ou à l'aide d'un équipement de brumisation portatif.

Recommandations de sécurité à l'intention de l'utilisateur

Si le pesticide s'infiltre dans les vêtements ou l'ÉPI, l'utilisateur doit les enlever immédiatement. Ensuite se laver à fond et mettre des vêtements propres.

L'utilisateur doit retirer l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Le plus rapidement possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Délai de sécurité

NE PAS pénétrer ni permettre aux travailleurs de pénétrer sur les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

4. PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. NE RIEN administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

5. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

6. MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Usage terrestre : NE PAS appliquer directement sur l'eau, ou sur des secteurs où l'eau de surface peut être présente ou sur les zones intertidales se situant sous la ligne moyenne des hautes eaux. NE PAS contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de nettoyage ou les rinçures.

7. ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans un endroit verrouillé, sec, frais et bien aéré. Entreposer le produit dans le contenant d'origine. Ne pas entreposer en plein soleil pendant des périodes prolongées.

Entreposer le produit loin de la nourriture humaine ou animale.

8. ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

NE PAS utiliser le contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenants remplis par le distributeur ou par le détaillant à l'intention de l'utilisateur :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

9. MODE D'EMPLOI

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou autres personnes et des animaux de compagnie, soit directement ou par dérive.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Renseignements sur l'utilisation

GATTEN^{MD} est un fongicide qui sert à supprimer certaines espèces d'oïdium (blanc) sur les cultures agricoles indiquées : les cerises (sous-groupe de cultures 12-09A), les cucurbitacées (groupe de cultures 9) et les raisins. GATTEN^{MD} s'utilise dans des programmes compatibles avec les principes de la lutte antiparasitaire intégrée (LAI), qui comprennent notamment l'utilisation de variétés de cultures résistantes aux maladies, les pratiques agronomiques, le dépistage des ravageurs et des systèmes de prévision des maladies qui réduisent les applications inutiles de pesticides.

Flutianil, le principe actif dans GATTEN^{MD}, est une classe chimique de fongicides du groupe thiazolidine dont le mode d'action appartient au groupe U13 du FRAC. GATTEN^{MD} est efficace pour un usage stratégique dans les programmes qui tentent de minimiser la tolérance de la maladie aux fongicides.

GATTEN^{MD} est efficace dans des pulvérisations diluées ou concentrées. Pour supprimer la maladie, il est essentiel de couvrir les plantes à fond et de façon homogène. Traiter au moyen de ces méthodes d'épandage terrestres : pulvérisation à jet porté ou pulvérisation par pulvérisateur à rampe. L'épandage aérien est interdit. Utiliser la pulvérisation à jet porté généralisée pour les cerises (sous-groupe de cultures 12-09A) et les raisins. Utiliser la pulvérisation à rampe généralisée pour les cucurbitacées (groupe de cultures 9).

Mode d'emploi pour la pulvérisation au sol

Les utilisateurs doivent lire, comprendre et respecter les doses d'utilisation et restrictions indiquées sur l'étiquette. On peut adopter les doses inférieures lorsque l'incidence de la maladie est basse alors que les doses supérieures et les intervalles de pulvérisation plus courts indiqués sont recommandés lorsque l'incidence de la maladie est élevée. Pour le traitement, établir le nombre d'hectares à traiter, la dose d'emploi indiquée sur l'étiquette et le volume de pulvérisation par hectare. Ne préparer que la quantité de solution de pulvérisation nécessaire pour traiter l'hectare mesuré. Calibrer l'équipement de pulvérisation avant l'utilisation.

Pour une suppression optimale, s'assurer de couvrir complètement la surface. Une couverture complète dépend de la pression de la pulvérisation, du volume de pulvérisation par hectare, du type de buse, ainsi que de l'espacement et de la vitesse de l'équipement d'épandage. Calibrer l'équipement de pulvérisation avant l'utilisation.

Application par pulvérisateur agricole muni d'une rampe d'aspersion : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles de la classification fine de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe d'aspersion doit être ajustée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par pulvérisation aérienne : NE PAS appliquer par calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes à traiter. Mettre hors service les buses dirigées vers l'extérieur en bout de rang ou dans les rangs extérieurs. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site du traitement, tel que mesuré à l'extérieur de la zone traitée, du côté exposé au vent.

Cultures en rangs

Appliquer un volume de pulvérisation d'au moins 187 L par hectare au sol sauf indication contraire sous le mode d'emploi de chaque culture particulière. Pour obtenir les meilleurs résultats, il importe de faire un épandage complet et uniforme pour assurer la couverture totale de la plante.

Pour nettoyer le pulvérisateur après l'utilisation, vider l'appareil puis rincer avec de l'eau. Utiliser les rinçures sur la culture tel qu'indiqué sur l'étiquette ou éliminer selon les normes en vigueur. (Voir ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION.)

Cultures de verger et sur vigne

Pour obtenir une suppression optimale de la maladie, il importe d'assurer une couverture complète et homogène de la surface. Choisir un volume de pulvérisation qui convient à la taille de l'arbre ou de la vigne et à la quantité de feuillage pour assurer une couverture complète partout dans le couvert végétal. Suivre le mode d'emploi indiqué sous chaque culture particulière.

Pour nettoyer le pulvérisateur après l'utilisation, vider l'appareil puis rincer avec de l'eau. Utiliser les rinçures sur la culture tel qu'indiqué sur l'étiquette ou éliminer selon les normes en vigueur. (Voir ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION.)

Restrictions

NE PAS appliquer le produit par chimigation.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

NE PAS appliquer dans les serres.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un nébulisateur manuel, un appareil pneumatique manuel ou à l'aide d'un équipement de brumisation portatif.

Mode d'emploi pour les cultures alternées

Les cucurbitacées peuvent être plantées immédiatement après la dernière application. Pour toutes les autres cultures, à l'exception des cultures enregistrées, **NE PAS** semer dans les 12 mois suivant la dernière application.

Mode d'emploi pour la dérive de pulvérisation

Il incombe à l'opérateur antiparasitaire d'éviter la dérive de pulvérisation au site d'application. Le risque de dérive résulte de l'interaction de nombreux facteurs liés au type d'équipement et aux conditions météorologiques. Le préposé à l'application doit prendre en compte tous ces facteurs lorsqu'il décide de procéder à l'épandage.

Zones tampons sans pulvérisation

Une zone tampon sans pulvérisation N'EST PAS requise pour les utilisations avec pulvérisateur manuel quand cela est permis sur l'étiquette.

Les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) sans pulvérisation requises pour la protection des :		
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de		Habitats terrestres :
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Légumes cucurbitacées	10	1	1
Pulvérisateur pneumatique	Cerises et petits fruits grimpants, à l'exception des kiwis	Début de croissance	25	3
		Fin de croissance	15	2

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, GATTEN^{MD} contient un fongicide appartenant au groupe U13. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à GATTEN^{MD} et à d'autres fongicides du groupe U13. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le GATTEN^{MD} ou d'autres fongicides du même groupe U13 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui priviliege les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturelles ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer OAT Agrio Co., Ltd. en présence d'une baisse possible de sensibilité à GATTEN^{MD} chez l'agent pathogène.

- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec un représentant d'OAT Agrio Co., Ltd. au 1 800 526-3471 ou à www.oat-agrio.co.jp/en/.

10. MODE D'EMPLOI

Culture	DAAR (jours)	Maladies ciblées	Dose d'emploi mL de produit/ha (g de p.a./ha)	Mode d'emploi	Restrictions
Cerises (sous-groupe de cultures 12-09A), y compris : Cerise noire du Mexique Cerise tardive Cerise de Nankin Cerise douce Cerise Acide Cultivars, variétés et/ou hybrides de ces denrées	3	Oïdium (Blanc) (<i>Podosphaera clandestina</i>)	400 à 690 (20 à 35)	Utiliser des volumes d'eau de 280 à 935 L/ha pour les pulvérisations concentrées et 936 à 2 800 L/ha pour les pulvérisations diluées . Répéter le traitement à des intervalles de 7 à 14 jours. Dans les gammes indiquées, utiliser un taux plus élevé et un intervalle plus court dans des conditions propices à une forte pression de la maladie. Appliquer sur le feuillage durant le stade de la fructification au moyen d'équipement terrestre à jet d'air.	NE PAS faire plus de 4 applications du produit par année. NE PAS dépasser un maximum de 140 g de p.a. par hectare par année.
Cucurbitacées (groupe de cultures 9), y compris : Tous les types et hybrides de : Chayotte Courge cireuse Pastèque à confire Concombre Concombre des Antilles Gourde comestible : Okra chinois Courge-bouteille Gourde hechima Gourde hyotan <i>Momordica</i> spp. Pomme de merveille Margose amère Margose à piquants Concombre de Chine Melon véritable	0	Oïdium (Blanc) (<i>Sphaerotheca fuliginea</i> syn., (<i>Podosphaera xanthii</i>)	400 à 690 (20 à 35)	Utiliser des volumes d'eau de 280 à 935 L/ha pour les pulvérisations. Répéter le traitement tous les 7 à 14 jours. Dans les gammes indiquées, utiliser un taux plus élevé et un intervalle plus court dans des conditions propices à une forte pression de la maladie. Appliquer sur le feuillage durant le stade de plantule jusqu'à la fructification au moyen d'un équipement terrestre généralisé.	NE PAS faire plus de 5 applications par année. NE PAS dépasser un maximum de 175 g p.a. par hectare par année.

Cantaloup Casaba Crenshaw Golden pershaw Miellat Honey ball Melon chito Melon de Perse Melon ananas Melon Santa Claus Melon serpent Citrouille Courge d'été Courge à cou tors Pâtisson Courge à cou droit Courge à moelle Courgette Courge d'hiver Courge poivrée Courge musquée Calebasse Courge Hubbard Courge spaghetti Melon d'eau (Pastèque)					
Raisins	14	Oïdium (Blanc) <i>(Erysiphe necator)</i>	400 à 690 (20 à 35)	Utiliser des volumes d'eau de 187 à 935 L/ha pour les pulvérisations concentrées et 936 à 3 740 L/ha pour les pulvérisations diluées . Répéter le traitement tous les 7 à 14 jours. Dans les gammes indiquées, utiliser un taux plus élevé et un intervalle plus court dans des conditions propices à une forte pression de la maladie. Appliquer sur le feuillage durant le stade de la fructification au moyen d'un équipement terrestre à jet d'air.	NE PAS faire plus de 4 applications par année. NE PAS dépasser un maximum de 140 g p.a. par hectare par année.